

États financiers

**SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT  
DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)**

Exercice terminé le 31 août 2023

PROJET

PROJET

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

États financiers

Exercice terminé le 31 août 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Relations de travail, éducation et vie syndicale et instances	16
Annexe - Action sociale et solidarité, communications et administration	17

PROJET

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## Aux administrateurs du Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives (SEDR-CSQ)

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives (SEDR-CSQ) (le « syndicat »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2023 et les états des résultats, des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives (SEDR-CSQ) au 31 août 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Le syndicat tire des produits de cotisations syndicales pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du syndicat et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif court terme, aux soldes de fonds et aux flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 août 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du syndicat conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le syndicat ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du syndicat.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du syndicat;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le syndicat à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)  
Le

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A124890

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

État de la situation financière

31 août 2023

	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobilisations corporelles	Fonds de résistance syndicale	2023	2022
<b>Actif</b>							
<b>Actif à court terme</b>							
Encaisse	915 993 \$	- \$	- \$	- \$	219 823 \$	1 135 816 \$	794 345 \$
Encaisse assujettie à des restrictions	11 451	-	-	-	-	11 451	14 719
Débiteurs (note 4)	110 639	-	-	-	-	110 639	80 812
Portion à court terme des prêts à des membres (note 6)	-	-	-	-	4 804	4 804	7 217
Frais payés d'avance	14 379	-	-	-	-	14 379	1 505
Placements encaissables à moins d'un an (note 5)	250 053	-	-	-	-	250 053	150 087
	1 302 515	-	-	-	224 627	1 527 142	1 048 685
Placements (note 5)	766 195	-	-	-	344 220	1 110 415	1 354 967
Prêts à des membres (note 6)	-	-	-	-	8 294	8 294	12 497
Immobilisations corporelles (note 7)	-	-	-	276 170	-	276 170	284 154
Avances interfonds, sans intérêts et sans modalités d'encaissement définies	71 726	58 435	200 000	-	23 657	-	-
	2 140 436 \$	58 435 \$	200 000 \$	276 170 \$	600 798 \$	2 922 021 \$	2 700 303 \$

	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobilisations corporelles	Fonds de résistance syndicale	2023	2022
<b>Passif et soldes de fonds</b>							
<b>Passif à court terme</b>							
Créditeurs (note 9)	175 030 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	175 030 \$	290 227 \$
Produits reportés	139 810	-	-	-	-	139 810	125 405
	314 840	-	-			314 840	415 632
Apports reportés (note 10)	11 451	-	-	-	-	11 451	14 720
Avances interfonds, sans intérêts et sans modalités de remboursement définies	259 095	26 569	-	-	68 154	-	-
	585 386	26 569	-	-	68 154	326 291	430 352
<b>Soldes de fonds</b>							
Investis en immobilisations corporelles	-	-	-	276 170	-	276 170	284 154
Grevé d'affectations internes	-	31 866	200 000	-	532 644	764 510	747 647
Non grevé d'affectations	1 555 050	-	-	-	-	1 555 050	1 238 150
	1 555 050	31 866	200 000	276 170	532 644	2 595 730	2 269 951
	2 140 436 \$	58 435 \$	200 000 \$	276 170 \$	600 798 \$	2 922 021 \$	2 700 303 \$

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

État des résultats

Exercice terminé le 31 août 2023

	Prévisions financières (non auditées)	Fonds d'admi- nistration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immo- bilisations corporelles	Fonds de résistance syndicale	2023	2022
<b>Produits</b>								
Cotisations syndicales	3 600 000 \$	3 979 292 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 979 292 \$	3 608 174 \$
Droits d'entrée	2 100	1 618	-	-	-	-	1 618	2 096
Revenus d'intérêt								
Fonds d'adminis- tration	49 000	65 731	-	-	-	-	65 731	41 356
Fonds de résistance syndicale	10 000	-	-	-	-	18 416	18 416	14 630
Libérations du fonds de solidarité FTQ	9 000	7 429	-	-	-	-	7 429	714
Revenus de publicité et de commandites	-	12 500	-	-	-	-	12 500	13 709
Autres produits	4 500	3 810	-	-	-	-	3 810	4 251
	3 674 600	4 070 380	-	-	-	18 416	4 088 796	3 684 930
<b>Charges</b>								
Cotisations versées à la Centrale des syndicats du Québec	1 293 750	1 430 055	-	-	-	-	1 430 055	1 402 827
Relations de travail (annexe)	231 000	209 047	-	-	-	-	209 047	207 336
Éducation et vie								
syndicale (annexe)	44 500	35 520	-	-	-	-	35 520	33 078
Instances (annexe)	117 000	161 008	-	-	-	-	161 008	76 744
Action sociale et								
solidarité (annexe)	147 000	103 749	-	-	-	-	103 749	17 589
Communications								
(annexe)	74 000	65 499	-	-	-	-	65 499	59 098
Administration (annexe)	1 679 459	1 607 804	-	-	20 529	-	1 628 333	1 733 000
Libérations syndicales	50 000	50 378	-	-	-	-	50 378	46 549
Libérations syndicales des déléguées et délégués								
	100 000	77 875	-	-	-	-	77 875	111 669
Frais du comité	-	-	-	-	-	1 553	1 553	1 341
	3 736 709	3 740 935	-	-	20 529	1 553	3 763 017	3 689 231
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>								
	(62 109) \$	329 445 \$	- \$	- \$	(20 529) \$	16 863 \$	325 779 \$	(4 301) \$

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

État des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 août 2023

	Fonds d'administration générale	Fonds de réserve pour congrès	Fonds de réserve pour frais juridiques	Fonds des immobilisations corporelles	Fonds de résistance syndicale	2023 Total	2022 Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	1 238 150 \$	31 866 \$	200 000 \$	284 154 \$	515 781 \$	2 269 951 \$	2 274 252 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	329 445	-	-	(20 529)	16 863	325 779	(4 301)
	1 567 595	31 866	200 000	263 625	532 644	2 595 730	2 269 951
Investissement en immobilisations corporelles	(12 545)	-	-	12 545	-	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	1 555 050 \$	31 866 \$	200 000 \$	276 170 \$	532 644 \$	2 595 730 \$	2 269 951 \$

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 août 2023

	2023	2022
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	325 779 \$	(4 301) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 529	20 408
	346 308	16 107
Variation nette des éléments hors trésorerie (note 11)	(143 493)	24 874
	202 815	40 981
<b>Activités d'investissement</b>		
Variations nette des placements	144 586	(238 312)
Variation nette des prêts à des membres	6 616	5 818
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 545)	(3 398)
Produit de disposition d'une immobilisation corporelle	-	303
	138 657	(235 589)
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette des apports reportés	(3 269)	(4 134)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	338 203	(198 742)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	809 064	1 007 806
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	1 147 267 \$	809 064 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du syndicat sont composés de l'encaisse et de l'encaisse assujettie à des restrictions.

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 août 2023

---

## 1. Statut et nature des activités

Le syndicat, constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exonéré de l'impôt sur le revenu. Il est affilié à la Centrale des syndicats du Québec et a pour mission l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, professionnels, sociaux et moraux de ses membres et particulièrement la négociation et l'application des conventions collectives ainsi que la promotion des intérêts des travailleuses et travailleurs.

## 2. Principales méthodes comptables

### 2.1 Référentiel comptable applicable

Le syndicat applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### 2.2 Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale a pour but de financer l'ensemble des activités découlant des responsabilités du syndicat. Le fonds présente les ressources non affectées.

Le fonds de réserve pour congrès présente les sommes accumulées en vue du congrès provincial de la Centrale des syndicats du Québec qui a lieu tous les trois ans. Le prochain congrès aura lieu en 2024.

Le fonds de réserve pour frais juridiques présente les sommes accumulées afin de combler les frais juridiques de certaines causes importantes.

Le fonds des immobilisations corporelles présente les actifs et les passifs afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de résistance syndicale rend compte des activités menées par le syndicat dans le but d'accroître l'efficacité et l'action syndicale et de soutenir les membres lésés dans leurs droits syndicaux.

### 2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### 2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du syndicat consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 août 2023

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.5 Instruments financiers

#### 2.5.1 Évaluation initiale

Le syndicat évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

#### 2.5.2 Évaluation ultérieure

Le syndicat évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

#### 2.5.3 Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, le syndicat détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le syndicat détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 août 2023

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Éléments d'actif	Taux
Bâtiment	4 %
Ameublement de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la juste valeur ou le coût de remplacement. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou son coût de remplacement. Les immobilisations corporelles ayant fait l'objet d'une perte de valeur par le passé ne peuvent faire l'objet d'une reprise de valeur.

### 2.7 Constatation des produits

#### 2.7.1 Apports

Le syndicat utilise la méthode de comptabilité par fonds affecté. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits au fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits au fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### 2.7.2 Revenus de cotisations

Les revenus de cotisations sont constatés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

#### 2.7.3 Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés lorsque le service est rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 août 2023

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### 2.7.4 Revenus de placements

Les intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 2.7.5 Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le syndicat à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## 3. Modification de méthode comptable

### Produits

Le 1er septembre 2022, le syndicat a adopté les modifications apportées au chapitre 3400, Produits. Les modifications contiennent notamment des indications sur la constatation des produits des éléments suivants :

- ventes à livrer;
- accords à composantes multiples;
- méthode de l'avancement des travaux;
- présentation des produits sur la base du montant brut ou du montant net

Ces modifications n'ont entraîné aucune incidence sur les états financiers du syndicat.

## 4. Débiteurs

	2023	2022
Comptes à recevoir	47 247 \$	22 002 \$
Intérêts courus	63 392	58 810
	110 639 \$	80 812 \$

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 août 2023

## 5. Placements

	2023	2022
Au coût		
Dépôt à terme		
Taux d'intérêt de 2,11 %, échéant en avril 2025	266 161 \$	260 661 \$
Placements garantis liés au marché		
Échus au cours de l'exercice	-	150 087
Taux d'intérêt variable cumulatif de 27,50 %, échéant en décembre 2027	250 010	250 010
Taux d'intérêt variable cumulatif de 9,50 %, échéant en juin 2024	250 053	250 052
Taux d'intérêt variable cumulatif de 11,88 %, échéant en décembre 2026	250 023	250 024
Parts permanentes Desjardins		
34 422 parts de catégorie F	344 220	344 220
	1 360 467	1 505 054
Placements encaissables à moins d'un an	250 053	150 087
	1 110 415 \$	1 354 967 \$

## 6. Prêts à des membres

	2023	2022
Prêts à des membres, sans intérêts	25 148 \$	31 764 \$
Provision pour dévaluation des prêts à des membres	(12 050)	(12 050)
	13 098	19 714
Portion à court terme des prêts à des membres	(4 804)	(7 217)
	8 294 \$	12 497 \$

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 août 2023

## 7. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Terrain	34 540 \$	- \$	34 540 \$	34 540 \$
Bâtiment	540 047	338 135	201 912	210 325
Ameublement de bureau	337 446	309 973	27 473	28 762
Matériel informatique	110 228	97 983	12 245	10 527
	1 022 261 \$	746 091 \$	276 170 \$	284 154 \$

## 8. Emprunt bancaire

Le syndicat dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 31 000 \$, portant intérêt au taux de 15,70 %.

## 9. Créditeurs

	2023	2022
Fournisseurs	67 782 \$	169 604 \$
Frais courus	10 776	10 626
Salaires et avantages sociaux	53 644	54 274
Sommes à remettre à l'État	42 828	55 723
	175 030 \$	290 227 \$

## 10. Apports reportés

Les apports reportés, qui sont présentés au fonds d'administration générale, représentent des sommes affectées pour couvrir des charges de fonctionnement en lien avec le perfectionnement des employés et la production de l'agenda scolaire des prochains exercices. Les soldes au 31 août 2023 sont respectivement de 11 148 \$ (2022 - 9 416 \$) et de 303 \$ (2022 - 5 303 \$).

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 août 2023

## 11. Flux de trésorerie

La variation nette des éléments hors trésorerie est constituée de :

	2023	2022
Débiteurs	(29 827) \$	(7 980) \$
Frais payés d'avance	(12 874)	2 124
Créditeurs	(115 196)	18 551
Produits reportés	14 404	12 179
	(143 493) \$	24 874 \$

## 12. Exposition aux risques financiers

Le syndicat, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations du syndicat aux risques à la date du bilan, soit au 31 août 2023.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le syndicat est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le syndicat sont liés aux comptes à recevoir et aux prêts à des membres.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le syndicat est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le syndicat à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable à un risque de flux de trésorerie.

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Annexe - Relations de travail, éducation et vie syndicale et instances

Exercice terminé le 31 août 2023

	Prévisions financières (non auditées)	2023	2022
<b>Relations de travail</b>			
Comités			
Relation de travail	2 000 \$	4 137 \$	1 095 \$
Perfectionnement	500	125	-
E.H.D.A.A.	500	338	36
Santé et sécurité au travail	1 000	189	435
Conseils syndicaux	500	77	-
Frais juridiques	225 500	203 621	205 286
Négociations	1 000	560	484
	<b>231 000 \$</b>	<b>209 047 \$</b>	<b>207 336 \$</b>
<b>Éducation et vie syndicale</b>			
Diversité humaine	2 500 \$	1 288 \$	2 039 \$
EAV / EVB	-	11 470	7 057
Élections	7 000	-	6 036
Finances	1 000	334	332
Jeunes	9 000	7 866	6 820
Socio-politique	9 000	-	-
Statuts et règlements	1 000	183	196
Sessions et réseaux CSQ	10 000	7 284	7 339
Sessions SEDR	5 000	7 095	3 260
	<b>44 500 \$</b>	<b>35 520 \$</b>	<b>33 079 \$</b>
<b>Instances</b>			
Conseil des déléguées et délégués	50 000 \$	106 949 \$	32 180 \$
Comité exécutif	500	13	(120)
Conseil d'administration	12 000	11 229	6 967
Conseil général	18 000	11 415	13 505
F.S.E. et conseil général de négociation	30 000	27 677	20 187
Conseil syndical de la région de Québec	5 000	3 125	3 125
Assemblée générale	1 500	600	900
	<b>117 000 \$</b>	<b>161 008 \$</b>	<b>76 744 \$</b>

# SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES DEUX-RIVES (SEDR-CSQ)

Annexe - Action sociale et solidarité, communications et administration

Exercice terminé le 31 août 2023

	Prévisions financières (non auditées)	2023	2022
<b>Action sociale et solidarité</b>			
Actions sociales	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Actions et mobilisations	122 000	62 099	7 589
Sessions et colloques	20 000	31 650	-
	<b>147 000 \$</b>	<b>103 749 \$</b>	<b>17 589 \$</b>
<b>Communications</b>			
Documentation diverse	3 000 \$	443 \$	2 372 \$
Abonnements et licences	20 000	23 338	16 446
Entretien du matériel et de l'équipement	4 000	3 893	2 475
Fournitures de bureau	5 500	4 023	4 474
Papeterie et impressions	17 500	15 757	14 467
Poste et livraison	4 000	3 112	2 721
Télécommunications	20 000	14 933	16 143
	<b>74 000 \$</b>	<b>65 499 \$</b>	<b>59 098 \$</b>
<b>Administration</b>			
Salaires	870 000 \$	777 162 \$	905 673 \$
Charges sociales	190 500	207 285	200 854
Congés pour affaires syndicales	525 000	531 203	522 839
Déplacements	500	515	40
Dépenses diverses et civilités	2 500	6 547	3 976
Entretien et réparations des locaux	45 000	40 928	36 739
Perfectionnement des employés	2 959	3 084	2 959
Perfectionnement des libérés	1 500	263	1 373
Honoraires professionnels	16 500	28 317	24 430
Amortissement des immobilisations corporelles	22 000	20 529	20 408
Production de l'agenda scolaire et dons	3 000	12 500	13 709
	<b>1 679 459 \$</b>	<b>1 628 333 \$</b>	<b>1 733 000 \$</b>